



communiqué

No: 40
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 17 AVRIL 1978

NOMINATION DE MEMBRES CANADIENS À LA COUR PERMANENTE D'ARBITRAGE

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Don Jamieson, a annoncé aujourd'hui la nomination des nouveaux membres canadiens de la Cour permanente d'arbitrage. (établie par la Convention pour le règlement pacifique des conflits internationaux de 1899). Ce sont:

1. L'honorable juge Jean Beetz
Cour suprême du Canada
Ottawa, Ontario
2. Monsieur Charles B. Bourne, professeur
Faculté de droit
Université de la Colombie-Britannique
Vancouver, Colombie-Britannique
3. Monsieur Allan E. Gotlieb
Sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures
Ottawa, Ontario
4. Monsieur Douglas C. Hunt, c.r.
Halley, Hickman, Hunt and Adams
St-Jean, Terre-Neuve

Les membres de la Cour permanente d'arbitrage sont nommés pour un mandat de six ans et ne touchent pas d'honoraires. Ils représentent la magistrature, la communauté universitaire, la fonction publique et les avocats en exercice.

Outre les fonctions d'arbitres qu'ils seront peut-être appelés à remplir, les membres canadiens forment aussi le Groupe national canadien pour la Cour internationale de justice, auquel il incombe de présenter des candidats au Secrétaire général des Nations Unies en vue de l'élection de juges à la Cour. Sont

élus les candidats ayant obtenu la majorité absolue aussi bien à l'Assemblée générale qu'au Conseil de sécurité. Les prochaines élections auront lieu l'automne prochain, lors de la 33^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies. La Cour internationale de justice compte quinze membres dont le mandat est de neuf ans. Un ancien conseiller juridique du ministère des Affaires extérieures, M. le juge John E. Read, aujourd'hui décédé, a siégé à la Cour de 1946 à 1958.